

# Édito QUI SONT LES MEMBRES D'UNIODF ?

Cette question doit préoccuper les lecteurs de la revue du syndicat des spécialistes (SSFODF) puisqu'elle est au centre d'un billet d'humeur du Dr BOURDEAU par ailleurs membre du bureau de ce même syndicat.

Selon cet article les membres d'Uniodf se diviseraient en 3 catégories :

Les recalés du CECSMO.

Les pusillanimes qui n'ont pas osé se présenter et ont préféré les cours privés.

Les « blessés de la vie » qui se sont mis à pratiquer l'orthodontie au bout de quelques années « leur chiffre d'affaire étant en baisse » pour arrondir leurs fins de mois.

N'y aurait-il point de salut en dehors du CECSMO ?

J'imagine que Pascal BOURDEAU a fait preuve de toutes les compétences nécessaires pour réussir cet examen très sélectif mais pourtant, aujourd'hui, l'ensemble de la profession s'accorde pour critiquer un mode de sélection qui manque de transparence. Nous sommes aussi de ceux qui souhaitons, pour une parfaite équité, que l'internat qualifiant en ODF puisse un jour prochain remplacer le CECSMO. Dans ces conditions, on peut comprendre que beaucoup de praticiens se tournent vers les cours privés,

et pourquoi leur en faire reproche puisque ces cours sont dispensés par d'anciens universitaires, ou par des cliniciens de talent ? L'ODF fait partie de leur capacité professionnelle et il n'existe pas de praticiens de seconde zone ! Sur ce sujet, j'aimerais rapporter ici des propos que m'a tenu il y a plusieurs années, le regretté Alain Fontenelle : « Si les spécialistes français craignent la concurrence des omnipraticiens qui ont suivi quelques cours privés, c'est qu'il y a un problème ! ».

Enfin, Monsieur BOURDEAU se trompe de camp, il n'y a pas de « blessés de la vie » du côté des omnipraticiens qui s'épanouissent en pratiquant l'ODF même si la rentabilité de leur pratique ne se compare pas avec celle d'un cabinet de spécialiste, surtout si celui-ci est un adepte de la délégation de tâches.

Il serait temps de cesser les querelles partisans et d'admettre que chacun a sa place dans l'intérêt des patients et de la santé publique. Contrairement aux allégations de notre confrère, je ne suis pas « remonté contre les spécialistes », d'ailleurs UNIODF en compte aussi parmi ses membres. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur soutien.

Luc POTY